



LE P E T I T J O U R N A L

Le mot du maire

Cette année 2020 marquée par l'épidémie de COVID ne permet pas d'avoir les moments conviviaux, repas des anciens, vœux du maire, ... que nous aurions tous souhaités.

Le côté positif de cette situation inédite est le nouvel attrait pour nos zones rurales préservées ; les demandes pour des maisons à rénover ou des terrains à construire n'ont jamais été aussi fortes sur la Commune.

La situation sanitaire que nous vivons ne permet pas à la Communauté de Communes d'organiser pour l'instant des réunions d'information sur la mise en place du plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale (PLUI) et sur les nouvelles règles qui vont rentrer en vigueur. Une date butoir semble se dessiner à la fin du 1^{er} semestre 2021, où les dernières demandes de Certificat d'Urbanisme (CU) devront être déposées.

Cette période difficile prouve que le monde rural, où la solidarité au quotidien est bien présente, a un avenir et présente beaucoup d'attraits, ce qui nous conforte dans le développement de notre Commune et de son école.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne année 2021 pour vous, votre famille et vos proches.

Jean Pierre Sabatier - Maire de Queyrières

QUEYRIÈRES

Sommaire

Le mot du Maire.....	1
Les informations de la commune.....	2
Les conseils municipaux.....	6
Les informations des commissions.....	8
Portrait.....	13
Le mot des associations.....	14
L'école.....	15



Les informations de la Commune

Information réglementaire

Depuis le 1er octobre 2020, lors de la vente de terrains non bâtis constructibles dans les zones exposées au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols (Risque argile), une étude géotechnique préalable doit être fournie par le vendeur.

Ces zones sont celles dont l'exposition à ce phénomène est identifiée comme moyenne ou forte. La carte d'exposition au phénomène de mouvement de terrain identifie quatre catégories de zones : forte, moyenne, faible et le reste du territoire. La commune de Queyrières est concernée par cette nouvelle obligation.

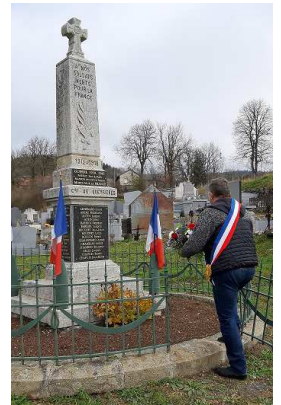
La carte est disponible sur le site Géorisques (<http://www.georisques.gouv.fr/>).

Pour connaître la zone dont dépend un terrain, choisissez le pictogramme « Choix des couches » avec une feuille et un plus dans la colonne à droite de la carte. Le choix des couches s'affiche. Sélectionnez alors « Argiles ». Les zones apparaissent sur la carte sur laquelle vous pouvez zoomer.

Cérémonie du 11 novembre

C'est en présence des seuls membres du conseil municipal que la commémoration de l'Armistice de 1918 a eu lieu ce mercredi avec le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts.

La lecture du message de la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants a été faite ainsi que les noms des "Morts pour la France" de la commune de Queyrières des dernières guerres et des conflits actuels où la France est engagée.



Colis de Noël

Les conditions sanitaires n'ont pas permis cette année d'organiser le traditionnel repas des aînés, à l'issue de la cérémonie du 11 novembre.

A défaut de pouvoir réunir les aînés pour un moment convivial, la mairie a donc choisi d'organiser la distribution d'un colis de Noël aux personnes de 65 ans et plus, inscrites sur la liste électorale de Queyrières. Ce colis est composé de produits locaux, essentiellement fabriqués en Haute-Loire (par exemple : velouté de cèpes aux lentilles vertes du Puy, rillettes de canard, pot de miel ou de confiture artisanale, etc ...). Les colis pour une personne seule ont été achetés aux Saveurs des fermes d'Yssi à Yssingaux, ceux pour les couples ont été achetés chez Velay Box à Lantriac. 70 colis ont ainsi été distribués, nous espérons que l'intention sera appréciée en attendant de pouvoir se retrouver pour un moment de partage !

Téléphonie

A la demande d'Orange, une ligne de fibre optique a été installée entièrement en enterré. Elle va du Triadour au dos de la salle des fêtes pour alimenter une nouvelle armoire pour la fibre optique. Dans le cadre du déploiement de la fibre pour internet, elle sera ensuite déployée, comme pour les communes voisines, en aérien depuis cette nouvelle armoire jusqu'aux habitations. Ces travaux sont prévus à ce jour pour 2022.

A la demande de la Région, une ligne fibre spécifique pour l'antenne de téléphonie mobile est en cours d'installation.

Elle est enterrée hormis de la sortie du Bouchit jusqu'au Barrot-La Varenne en utilisant les poteaux existants. La fin des travaux et la mise en fonction de l'antenne de téléphonie est prévue pour la fin du 1^{er} semestre 2021.



Chalet du Meygal

Dans le cadre de l'aménagement de la forêt du Meygal par le SIVOM, des tables et des bancs seront installés en 2021 et des panneaux mis en place en 2022 pour indiquer les différentes activités (activités ludiques, chasse, exploitation, forestière, etc...)

Travaux

Les travaux divers

Afin de préparer l'arrivée de l'hiver, les employés municipaux ont mis en place les pare-neiges, les bâtons, pouzzolane, ...

Ils ont profité des bonnes conditions climatiques pour nettoyer le vieux cimetière et reprendre l'évacuation fuyarde du 'bachat' des Drayes.



Pour éviter que des individus peu scrupuleux déversent des encombrants sur la plateforme de la Baissaille une clôture a été installée. Nous vous rappelons que seuls les dépôts de terre et de remblais sont autorisés avec l'accord du Maire.

Les travaux à venir

Des travaux sont d'ores et déjà prévus au printemps dans le bâtiment ancien de l'école pour

- ✓ Remplacer les fenêtres simple vitrage par des fenêtres double vitrage dans l'appartement N° 2
- ✓ Changer la porte d'entrée côté directeur
- ✓ Réaliser une isolation extérieure autour des portes d'entrée

Le financement de l'étude thermique (40 % ADEME (agence de maîtrise de l'énergie) – 40 % DETR (Etat)) étant acquis, l'étude va débuter en janvier pour connaître les solutions possibles pour l'isolation, le chauffage de la mairie, de l'église et celui de la salle des fêtes.

Le contexte de la crise sanitaire et les conditions météorologiques n'ont pas joué en la faveur de Philippe Monod et Bruno Urbanek et les élèves du lycée agricole pour l'aménagement du carrefour de l'entrée du bourg. Ils vont retravailler sur le projet à la rentrée sachant qu'ils ont déjà certaines plantations disponibles.

Environnement

Journée de l'environnement

Le samedi 26 septembre les volontaires, trois fois plus nombreux que l'an dernier avec un effectif de jeunes très motivés, ont permis aux organisateurs (eux aussi très motivés) de lancer les chantiers.



Plusieurs équipes avec gants, cisailles et autres scies ont dégagé le passage sur les chemins de la Varenne au Fournial et à la Valpillère.

Une autre équipe, assistée d'une tractopelle, pilotée par Guillaume, a fait progresser sérieusement l'aménagement de l'entrée du Bourg qui avait ralenti à cause du confinement.





Une équipe plus modeste mais néanmoins efficace a dégagé des végétaux parasites la fontaine de Saint François-Régis à Raffy, en vue d'une future restauration en maçonnerie et en étanchéité.

La journée s'est bien terminée autour du verre de l'amitié avec petits et grands.
Merci à tous pour le résultat et l'ambiance.

Un petit geste pour Queyrières

Ces petites habitudes que l'on pourrait changer facilement...

Les mégots, contiennent des produits toxiques (quelques 4000 molécules chimiques dont la nicotine, le goudron, le radium et l'ammoniac). Quand ils sont jetés dehors, près de chez soi ou ailleurs, ces substances très polluantes finissent dans l'eau de nos petits ruisseaux qui forment ensuite les grandes rivières... Sachez tout de même qu'un mégot pollue 500 L d'eau (et oui ça semble incroyable !).



Amis fumeurs(-euses), quand vous fumez dehors, pensez à écraser votre cigarette dans un cendrier de poche (il existe des tutos sur le net pour en faire avec des bouteilles en plastique de récup) ou une boîte en fer (une boîte de conserve fait très bien l'affaire). Ce geste simple est facile et peu coûteux à mettre en place. Il pourrait même être une des traditionnelles bonnes résolutions que l'on s'acharne à prendre chaque nouvelle année, à condition toutefois que celle-ci vous la respectiez 😊 !

NB : Nous aurions pu parler également des emballages en papiers ou en plastique, des *chewing-gums*, des canettes et désormais des masques qui « décoorent » trop souvent nos paysages...

Marie-Laure Delay

Etat Civil

Les naissances

- Clément CHAMBLAS né le 07/07/2020 parents Alexandre CHAMBLAS et Marion LAYES
- Rachel BENICHOU née le 30/08/2020 parents Mathias et Pauline BENICHOU
- Martin BERNHARD né le 17/12/2020 parents Aurélien BERNHARD et Marion DUREAU

Les décès

- Le 17 juin 2020 M. DELEAU Joseph demeurant à Queyrières – La Varenne
- Le 18 juillet 2020 Mme BOUCHET Pierrette demeurant à Queyrières - Les Drayes
- Le 16 octobre 2020 M. MONOD Norbert – Famille Monod de Queyrières - Monedeyres
- Le 8 novembre 2020 Mme CHEZE Marie – Famille Pouzol de Queyrières - Raffy
- Le 9 décembre 2020 Mme BOUDOUISSIER Marie – Famille Boudoussier de Queyrières - Monedeyres

Les mariages

- Le 5 septembre 2020 Christian CHAMBLAS et Béatrice JOUVE
- Le 10 octobre 2020 Nicolas STEULLET et Louisane PELISSIER
- Le 16 octobre 2020 Bernard BURDZINSKA et Aurore ROCHETTE
- Le 23 octobre 2020 Thierry TAVAUD et Magali VIGOURET



Activité économique

L'atelier de Bertrand

Après une expérience de 25 ans en menuiserie, en commençant à Saint-Etienne chez les compagnons, puis la Drôme, la Vendée et enfin le Rhône, Bertrand Januel revient s'installer avec sa famille dans sa région natale. Passionné par la menuiserie et amoureux de la nature il a donc choisi d'exercer son activité à Queyrières dans l'atelier de M Bancal. L'atelier de Bertrand sera un atelier de menuiserie et d'agencement. Il travaille tout type de bois, pour vous proposer des meubles ou des aménagements sur mesure aussi bien contemporains que traditionnels. N'hésitez pas à lui rendre visite au Fournil ou à le contacter par téléphone au 0610462249 ou par email à l'adresse bj@atelier2bertrand.fr, il sera à l'écoute pour tous vos projets.

Le ramoneur des Sucs

Installé depuis cet été aux Drayes, le jeune Lantriacois Simon Chambost, propose ses services de ramoneur qualifié diplômé du COSTIC. Il a exercé son métier en Savoie à l'issue de sa formation et a souhaité se rapprocher de sa famille et de la région du Meygal à laquelle il est particulièrement attaché. Vous pouvez le contacter au 0649757384 ou sur internet www.csramonage.com

La tournée du boulanger

Savez-vous qu'il y a un boulanger à Queyrières ?

Sylvain Louche, artisan boulanger a installé son fournil dans un local prêté par ses parents, à Lantriac et il livre son pain sur Queyrières les mardis et vendredis à partir de 16h00, puisque Sylvain s'est installé avec sa compagne, Flora Douillard, dans un des logements de la cure depuis septembre 2020.

Sylvain pratique son métier dans l'art de la tradition, son pain est certifié Bio, il travaille sa pâte au levain, avec ensuite une fermentation longue (20 heures en moyenne).

Le projet de ce jeune couple est de pouvoir installer à Queyrières aussi bien leur vie personnelle que le Fournil de Sylvain, dès qu'ils auront trouvé l'espace adéquat !

En attendant, vous pouvez passer commande au 06 24 45 74 00, 48h à l'avance ou retrouver les bons produits de Sylvain :

- ✓ Les mardis et vendredis de 16h30 à 19h00 à Lantriac rue de l'estrade (entre l'église et le cimetière)
- ✓ Le mercredi matin au marché de St Germain Laprade
- ✓ Le samedi matin au marché de Langogne
- ✓ Ou au magasin « Sève et Son » au Monastier-sur-Gazeille



Blanbiz	Farine de blé (T65) + (T80) & levain de Blé	5.20€/Kg
Rustik	Farine de blé (T65) & levain de seigle	5.20€/Kg
Campagne	Farine de blé (T80) & levain de seigle	5.20€/Kg
P'tit épeautre	Farine de petit épeautre & levain de petit épeautre	9.50€/Kg
Blé ancien	3 variétés anciennes de blés & levain de blé	6.20€/Kg
Pain aux raisins	(400g) Farine de blé (T80) & levain de blé	2.40€ pièce
Sarrazine	(450g) Farine de blé (T65) & levain de sarrasin	2.20€ pièce
Pain aux graines	(500g) Farine de blé (T65) + (T80) & levain de blé Plus graines lin, sésame, tournesol	2.80€ pièce
La Flulette nature	(350g) Farine de blé (T65) & levain de seigle	1.90€ pièce
La flulette graines	(350g) Farine (T65) + (T80) & levain de seigle Plus graines lin sésame, tournesol	2.10€ pièce
Brioche	(300g) Farine de blé, œufs, lait, sucre, levain, beurre, levure, sel	3.90€ pièce



Les Conseils Municipaux

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 août 2020

Personnes présentes : Manuela Da Costa Fernandes, Eric Deleau, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Andréa Marchand, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Guillaume Michel et Jean-Pierre Sabatier.

Excusé : Christophe Chapuis a donné procuration à Manuela Da Costa Fernandes.

Désignation d'un secrétaire de séance : Cyril Marin.

Avis de la Commune de Queyrières sur l'enquête publique sur la RN 88 Doublement de la déviation d'Yssingeaux et déviation de St HOSTIEN – LE PERTUIS

Après en avoir délibéré, par 10 voix pour et une abstention, la Commune de QUEYRIERES soutient pleinement le projet de déviation de : LE PERTUIS – ST HOSTIEN

- Pour le bien-être des habitants des communes concernées,
- Pour les possibilités offertes pour le développement économique,
- Pour l'amélioration de la sécurité routière,
- Pour le traitement environnemental du projet,

et soutient la demande de la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal pour la création d'un demi-échangeur pour la déserte de la zone économique de Lachamp

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 septembre 2020

Personnes présentes : Christophe Chapuis, Manuela Da Costa Fernandez, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Guillaume Michel et Jean-Pierre Sabatier.

Représentés :

- ✓ Andréa Marchand a donné son pouvoir à Yann DEMARS
- ✓ Eric Deleau a donné son pouvoir à Manuela Da Costa Fernandez
- ✓ Cyril Marin a donné son pouvoir à André GAUTHIER

A l'ordre du jour :

Site Queyrières village

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 180€ à Mr Eric Duvignaud pour le règlement financier auprès de l'hébergeur du site Queyrières Village, pour l'année en cours uniquement.

Adopté à l'unanimité

Contrat assurances statutaires

Le contrat d'assurances statutaires (remboursement des indemnités des arrêts maladie pour les agents) est confié à CNP SOFAXIS pour 4 ans à compter du 1er janvier 2021, par le CDG43 après consultation de plusieurs assureurs.

Adopté à l'unanimité

Décision modificative

Pour le règlement des parts sociales d'ERE43, il convient de changer le numéro d'affectation de ce règlement en le passant du chapitre 21 au chapitre 26.

Adopté à l'unanimité

Demande de retrait de la CAPEV du SEAVR

Le conseil doit se prononcer sur le départ de la communauté d'agglomération du Puy en Velay du Syndicat des eaux du Velay Rural qui souhaite désormais exercer elle-même la compétence « eaux » au sein de sa communauté.

Ceci va engendrer le départ de nombreuses communes, un accord a toutefois été établi entre la CAPEV et le SEAVR pour fixer les modalités de départ ainsi que sur le fonctionnement des structures dans les années à venir.



4 abstentions 7 pour

Questions diverses :

Echange avec la commune de FREYCENET LATOUR sur les méthodes que celle-ci a mises en place pour l'adressage. Point sur les actions que la commune de QUEYRIERES a faites pour la rénovation énergétique thermique des bâtiments communaux.

Elections au SIVOM du MEYGAL avec un changement de présidence :

- ✓ Michel SARDA est remplacé par Pierre LIOGIER Maire d'Yssingeaux,
- ✓ Jean-Pierre SABATIER est vice-président.

Retour d'informations sur la réunion et l'élection du bureau du SICTOM EMBLAVEZ MEYGAL par Cyril MARIN.

La séance est levée à 22 h 30

Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 novembre 2020

Personnes présentes : Christophe Chapuis, Manuela Da Costa Fernandes, Eric Deleau, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Andréa Marchand, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Guillaume Michel et Jean-Pierre Sabatier.

Excusé(s) : Andréa Marchand a donné procuration à Cyril Marin.

Désignation d'un secrétaire de séance : Yann DEMARS.

1. Transfert de pouvoirs de police

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la commune n'autorise pas le transfert automatique des pouvoirs de police « voirie » au président de la Communauté de commune Mézenc Loire Meygal.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

2. Dossier VOIRIE (demandes de subventions)

Monsieur le Maire et le premier adjoint en charge de la voirie proposent aux membres du Conseil Municipal de faire un dossier d'investissement d'un montant de 60 000 € avec les demandes de subventions suivantes :

- Département (Fond 199) : 20 000 € (40% de l'investissement avec un maximum de 20 000 €)
- DETR : la subvention peut aller de 20% à 50%. Demande faite à 47% soit 28 000 €
- Auto-Financement : 12 000 €

Il est à noter que la Région n'accorde pas de subventions d'investissement liées à la voirie.

La réalisation des travaux peut se faire sur deux ans.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

3. Convention AO2 bus avec la région

Une convention est signée pour les transports scolaires entre la Commune de Queyrières et la Région uniquement. Le Département perd la compétence transport au 31/12/2020 (conséquence de la loi NOTRE).

Cette convention signée avec toutes les communes de la Région n'a pas d'incidence sur le fonctionnement pour les transports scolaires et le budget alloué à la Commune.

4. Création régie d'avances

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de créer une Régie d'avances afin de permettre des achats sur internet via une carte de paiement. Certains services et produits ne sont maintenant disponibles que par internet.

Il rappelle que la Mairie donnera priorité aux achats dans les commerces locaux.



Les achats feront l'objet d'un bon de commande validé par Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

5. Ouverture compte DFT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ouvrir un compte bancaire lié à la Régie d'avances.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

6. Demande de carte bleue régie

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de prendre une carte bancaire dans le cadre de la Régie d'avances.

Cette carte permettra d'effectuer des transactions d'un montant maximum de mille deux cents euros.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

7. Nomination régisseurs

Anne Hardy se propose d'être le régisseur principal de cette Régie d'avances et Yann Demars le régisseur suppléant. Monsieur le Maire rappelle aux régisseurs qu'ils sont responsables à titre personnel et qu'ils peuvent s'ils le souhaitent prendre une assurance dédiée.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

8. Assiette coupes 2021

Les forêts communales sont gérées par l'ONF. L'ONF recommande de ne pas faire de marquage pour une coupe en 2021 et de reporter cette coupe en 2022 compte tenu du marché actuel du bois très bas.

Monsieur le deuxième adjoint, en charge de la gestion des forêts communales, rappelle que la coupe 2019 n'avait pas été réalisée non plus car la coupe précédente n'a été vendue que fin 2018 et donc mise sur le budget 2019.

Ces reports permettent de gérer au mieux nos forêts et les ressources liées à la vente des coupes.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

9. Mandatement des dépenses d'investissement avant vote budget

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans l'attente du vote du budget 2021, conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur autorisation du Conseil Municipal, la collectivité peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

La séance est levée à 12h.

Les informations des commissions

Voirie/Déneigement/Travaux

Au 2ème semestre 2020 :

Un enduit a été réalisé cette mi-octobre au bout du village de Raffy. Il fait suite aux travaux de renforcement du réseau d'eau réalisés par le Syndicat des Eaux pour les nouvelles constructions.

Une partie de cette réfection goudronnée est prise en charge par le SEAVR, le reste est à la charge de la commune.

Une nouvelle intervention est prévue au printemps pour rattraper certaines malfaçons qui découlent des mauvaises conditions météo lors de la réalisation.



Projets 2021

Nous avons déposé des dossiers de subventions pour bénéficier des aides du Département via le Fonds 199 ainsi qu'une demande auprès de l'état via la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux).

Plusieurs secteurs de la commune ont fait l'objet de devis : Raffy, le Mas, les Hautes, Sénéol / les Drayes, Raucoules, les Fayolles avec des tranches optionnelles ou fermes.

A ce jour, aucun choix n'est arrêté, le montant des attributions ainsi que l'autofinancement de notre commune détermineront le linéaire de route à refaire.

Ces travaux devraient, en principe, se réaliser en milieu d'année 2021.

Déneigement

Cette année, un conventionnement avec le Département nous apporte la réalisation du déneigement sur les routes départementales depuis Queyrières jusqu'aux 4 routes de Raffy, de Queyrières jusqu'à la sortie de Monedeyres et de Queyrières jusqu'à la route de la Guimpe.

Pour rappel,

En semaine, déneigement assuré par Bruno avec un départ vers 4 h du matin en priorisant les trajets de ramassage scolaire.

Le weekend, départ à 6h du matin avec alternance entre Bruno et Eric.



Pour celles et ceux qui ont besoin d'un déneigement plus spécifique (soins à domiciles, prise de postes du matin, livraison de combustibles, etc.) n'hésitez pas à en informer la mairie afin d'essayer d'adapter notre circuit.

Merci de veiller à vous garer de façon à ne pas gêner le passage du chasse-neige mais également celui de la collecte des ordures ménagères.

Finance

Le 17 septembre nous avons participé à une réunion d'information de la **Direction Générale des Finances Publiques** qui présentait l'organisation et les services proposés aux communes. La DGFIP dispose de toutes les données de la vie financière des collectivités et nous appuie sur le contrôle et le pilotage de notre gestion.

L'administratrice des Finances publiques nous informe de la création d'un poste de conseiller aux décideurs locaux qui sera installé au Monastier-sur-Gazeille. Cette fonction sera exercée par M. Bruno Laplace Inspecteur Divisionnaire.

Des demandes de subventions pour la voirie d'un montant de 60 000 € ont été validées lors du Conseil Municipal du 21 novembre dernier.

Nous avons mis en place une régie financière afin que la mairie puisse disposer d'une carte de paiement pour faire des achats sur internet.

Nous souhaitons rappeler que dans la gestion de la crise sanitaire de la COVID-19, l'état a pris en charge 50% des coûts liés aux masques qui ont été achetés, les autres 50% sont pris en charge par la Commune.

Sur conseil de l'ONF, nous avons reporté pour une deuxième fois nos coupes de bois afin de permettre une optimisation des revenus financiers.



Personnel

Eric Dessalces a repris à temps plein depuis le 1er septembre 2020.

Alice Post a vu son contrat à l'école prolongé d'un an.

Urbanisme et Bâtiments Communaux



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui fixera les règles d'utilisation du sol et de constructibilité et formalisera également les grandes orientations sur la politique de développement et de protection environnementale du territoire de la Communauté de communes Mézenc Loire Meygal, entre dans sa troisième phase, la définition du règlement écrit et graphique.

Cette phase est la traduction réglementaire du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), projet politique définissant les orientations de développement de la Communauté de communes en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, d'économie, selon 4 axes



Le PADD a été bâti suite à l'élaboration du **diagnostic** qui s'articule autour de deux thèmes principaux, le **Diagnostic Territorial** qui dresse un portrait du territoire se déclinant en cinq grands thèmes, Fonctionnement du Territoire, Démographie et Habitat, Dynamiques Urbaines, Activités Economiques, Agriculture; **l'État initial de l'environnement** qui analyse les enjeux environnementaux du territoire suivant six grands thèmes, L'environnement physique, Les ressources naturelles, L'air, l'énergie et les gaz à effet de serre, Le milieu naturel, Les risques majeurs, Les nuisances et pollutions, Le paysage et le patrimoine.

La phase d'élaboration du règlement qui vient de débuter, est conduite, comme le diagnostic et le PADD l'ont été, par le bureau d'études en étroite collaboration avec les élus des vingt-deux communes de la Communauté de communes. Le document final devrait être arrêté par le Conseil communautaire à l'automne 2021 après avis des 22 conseils municipaux ; il sera ensuite soumis à l'avis de l'État et des organismes associés à l'élaboration tels que la Chambre d'Agriculture, le Pays du Velay.... Viendra enfin, mi 2022, la phase de l'enquête publique puis de l'approbation définitive du PLUI.

Le diagnostic, le PADD ainsi que les documents marquants de l'élaboration du PLUI sont disponibles en Mairie et sur le site internet de la communauté de communes, n'hésitez pas à les consulter et à faire part de vos remarques ou suggestions sur le registre de concertation disponible en mairie ou par mail auprès de la communauté de communes

Gilbert Ruel
Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal



Ecole

A propos de la cantine



L'an dernier les repas de la cantine de l'école étaient fournis par le traiteur Saveurs d'Antan. La municipalité a été sollicitée pour faire évoluer la prestation et favoriser le commerce local. Après avoir étudié différentes propositions, le choix s'est porté sur la commune de Saint-Hostien qui emploie une cuisinière pour la cantine de son école.

Des réunions ont permis de fixer les modalités concernant la réservation, les prix, la gestion des tickets et le transport des repas. Le tarif pour les élèves est proche du tarif précédent pour les élèves : 3,20 € au lieu de 3,30 €.

Alice et Bruno gèrent quotidiennement les élèves présents à la cantine et sont particulièrement attentifs à éviter tout gaspillage

alimentaire. Le nombre des repas servis est entre 10 et 20 élèves et 3 adultes.

Il a été décidé de faire un bilan à la fin du trimestre scolaire pour prolonger ou non ce système de repas. Ce bilan, à ce jour, est très positif et correspond aux attentes des familles.

Les élèves ont pu savourer les bonnes bûches du repas de Noël



Le transport scolaire.

Un bus de ramassage de la commune (Peugeot Boxer) a été accidenté le 15 septembre, sans responsabilité de notre chauffeur. La réparation a nécessité une mise en arrêt du véhicule. L'assurance a désigné un garage agréé et a fourni un véhicule de remplacement pendant un mois. La crise sanitaire a rallongé le délai de réparation jusqu'aux vacances de la Toussaint. A la rentrée, le bus réparé a repris le ramassage.

La commune n'a rien payé, l'assurance ayant pris tous les frais à sa charge.

Communication

Notre site internet a pris un peu de retard. Une formation a eu lieu pour que les rédacteurs puissent préparer leurs articles et les mettre très prochainement en ligne.

La commission communication a commencé la mise en œuvre du site officiel de la mairie de Queyrières. Plusieurs réunions se sont tenues :

- ✓ Pour déterminer et structurer les thèmes et informations à faire figurer sur le site.
- ✓ Pour choisir le « modèle » du site et le prestataire qui prépare la structure de base pour que nous puissions ensuite la remplir de nos informations et la faire vivre.
- ✓ Pour se former à l'outil Wordpress afin que les rédacteurs puissent préparer leurs articles et les mettre très prochainement en ligne

Nous en sommes là ! Nous pouvons sérieusement penser que le site fera sa 1^{ère} apparition au tout début de l'année 2021 !



Cimetière

Un projet de Colombarium est envisagé. Nous aimerions connaître les personnes intéressées. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Adressage

La commune de Queyrières doit mettre en place l'adressage sur l'ensemble de ses voies de circulation. Cela consiste à nommer les voies et numéroter les habitations et locaux.

Il simplifiera les interventions des secours, des aides à domicile, les livraisons de colis. Il facilitera également l'abonnement au très haut débit à tous les usagers éligibles à la fibre optique.

Afin de préparer au mieux ce projet, Jean-Pierre SABATIER, Louis-Jacques RIEU, André GAUTIER et Manuela DA COSTA FERNANDES ont rencontré les équipes municipales des communes de Freycenet-la-Tour et Fay-sur-Lignon. Lors de ces rencontres, leurs retours d'expérience concernant les travaux engagés dans leur commune et les échanges qui en ont découlé ont permis de recueillir des informations nécessaires au démarrage du projet. Ces 2 communes, qui ont choisi une numérotation différente, nous ont fait part des avantages et inconvénients de la numérotation continue ou métrique, ce qui nous permettra de nous positionner concernant notre commune.

Un relevé des différentes voies de la commune va être réalisé prochainement afin de déterminer les différents types présents (allée, chemin, impasse, etc...).

Nous remercions les personnes qui se sont proposées pour participer à ce projet. Nous vous contacterons afin d'organiser une réunion à ce sujet.

Transport solidaire

La Mairie souhaite mettre en place un transport solidaire pour ses habitants n'ayant pas de permis de conduire, ayant plus de 70 ans ou ayant des soucis de santé ne leur permettant pas de se déplacer.

Ce transport, assuré par des bénévoles de notre commune, permettra aux habitants concernés de faire leurs achats, prendre des rendez-vous, etc... Les jours et les villes de destinations ne sont pas encore arrêtés.

La crise sanitaire ne nous a pas permis de mettre en place ce transport solidaire sur l'année qui vient de s'écouler. Effectivement, avec les diverses contraintes à respecter le nombre de personnes à transporter était très restreint.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous souhaiterions le mettre en place en 2021.

Afin d'organiser ce transport, nous profitons de la parution du Petit Journal pour recenser les personnes qui aimeraient en bénéficier.

Pour vous faire connaître, veuillez nous contacter à l'adresse mail communication.mairie@queyrieres.fr ou par téléphone au 04.71.57.60.90 aux horaires d'ouverture de la Mairie.



portrait

Cyril FERRATON, un passionné d'engins motorisés.

Habitant de Monedeyres depuis 2010, Cyril est un passionné de motos, quads et peu commun de motoneiges...

Salarié d'une entreprise de menuiserie, il décide de faire de sa passion un complément d'activité en réparant et vendant des motoneiges.

L'idée d'une reconversion professionnelle fait son chemin et c'est ainsi que Cyril suit une formation afin d'obtenir le diplôme d'éducateur sportif dans le domaine motorisé.

Ce diplôme en poche, il crée son entreprise FC Motoneige en 2015 et développe son activité de réparation et vente de motoneiges à une clientèle essentiellement basée dans les Alpes, le Lioran et le Mont d'Or.

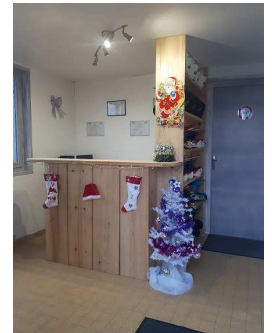
Cyril réussit à se faire connaître dans son domaine puisque des contacts se créent pour de l'export en Roumanie et Pologne.

Désireux de transmettre sa passion, il souhaite proposer des balades sur circuits.

Mais la neige se faisant de plus en plus rare sur notre commune, Cyril trouve un local aux Etables d'environ 200 m² (avec un espace dédié à l'accueil) et la mise à disposition de terrains afin de tracer des circuits destinés aux enfants de 5 à 11 ans.



Lors du Meygal'Haut 2019, les enfants avaient pu s'adonner à cette activité pour leur plus grand plaisir.



Les autorisations pour mettre en place les circuits à destination des adultes sont en cours d'obtention.

Cette activité étant saisonnière et dépendante de la météo, Cyril prévoit de proposer la location de vélos électriques et quads à partir de ce printemps et envisage de travailler en partenariat avec les gîtes des alentours.

En attendant, il guette patiemment que Dame Nature veuille bien revêtir sa robe blanche pour damer les pistes de ski du Meygal puisque les dameuses, également, n'ont pas de secret pour lui !

A l'apparition de ces flocons tant attendus, Cyril se fera un immense plaisir de vous accueillir pour partager sa passion et émerveiller petits et grands !

Pour tout renseignement : FC Motoneige
06.21.47.70.15 ou fcmotoneige@yahoo.fr





Le mot des associations

Le Yoga d'Isa

Avec la crise sanitaire l'activité est en suspens mais pour tout renseignement vous pouvez contacter Isabelle Dolmazon à l'adresse suivante : isayoga43@gmail.com ou par téléphone au 06.30.41.84.03

L'association de Monedeyres

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Marie BOUDOSSIER, âgée de 95 ans, en ce frileux début de décembre.

Marie a été un membre pivot de notre association pendant plus de 30 ans aux côtés de son mari Raymond et son fils Alain, trésorier actuel.

Nous n'oublierons pas cet engagement à nos côtés pour assurer les manifestations qui animent notre village et grâce auxquelles notre si cher patrimoine peut être restauré.

Nous avons également une pensée pour Norbert MONOD qui s'est éteint, mi-octobre, dans sa 95e année. Norbert était un fidèle soutien à l'association.

Au nom de tous les membres de l'association, je présente mes sincères condoléances à cette famille particulièrement endeuillée.



En cette année particulière liée à la COVID-19, les manifestations ont dû être annulées. Seule la messe en plein air du 15 août a été maintenue.

Cependant, notre patrimoine n'a pas pour autant été abandonné. Les travaux budgétés ont été réalisés.

Ainsi les habitués des lieux et promeneurs ont pu constater que le "bâchat" de la Font (de la "Fontaine") a été rénové avec soin par Laurent GIRARD, artisan maçon.

A cette occasion, sa voisine la croix s'est également refait une beauté.



Au nom de l'association, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, une excellente santé et l'espoir de nous retrouver à l'occasion des manifestations qui animent notre village.

Le Président, Joseph GROS.

L'ACCA

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Le Président. Jérôme SAURON au 06.20.51.15.28

Le Comité des fêtes

LA DONNERIE du 27 Septembre 2020

Cela a été une belle journée d'échanges et de partage, ce qui est le but premier ! Beaucoup de monde en début d'après-midi pour la sortie dominicale. Le principe : chacun apporte des objets en bon état qu'il n'utilise plus et prend ou pas des objets qui lui font envie. Il n'est pas nécessaire d'apporter des objets pour pouvoir se servir. Tout est gratuit !

Cette année encore, de nombreux objets et vêtements ont été apportés et beaucoup ont trouvé une 2ème vie ! Les objets restants sont soit repris par les donateurs, soit emportés par nos soins à la recyclerie [BAM](#) à Yssingeaux.

Le comité des fêtes

Plantes sauvages

Vous pouvez suivre notre actualité et consulter le programme sur le blog :

<http://plantessauvages43.over-blog.com/>

Pour nous contacter plantessauvages430@gmail.com ou 04.71.06.16.37





L'école avec la Covid-19



Cette année, à cause des règles sanitaires, nous sommes obligés de porter un masque. Nous devons également essayer de rester à 1 mètre de distance les uns des autres à l'intérieur de la classe. Enfin, nous devons aussi nous laver les mains très régulièrement. Malgré ces changements nous passons une très bonne année ! Nous espérons que vous en faites autant que nous !

Malek, Gabin, Kenzo, Aubin et Eloa

La natation à l'école

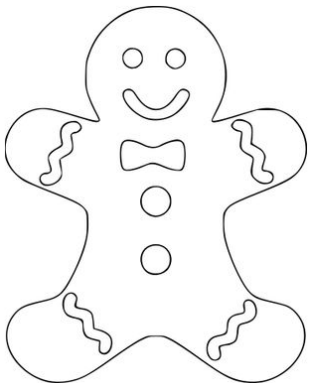
Cette année, à la piscine, nous avons fait : des jeux, des exercices et des tests.

Le test des « apprentis nageurs » consistait à sauter du plongoir, faire l'étoile de mer pendant 5 secondes et nager sur 10 mètres. Il fallait également passer sous un tapis et faire du surplace. Et tout cela, sans lunettes !

Axelle, Ely, Riwan, Armand et Joachim



Noël 2020 à l'école



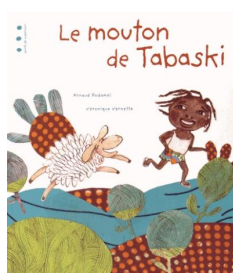
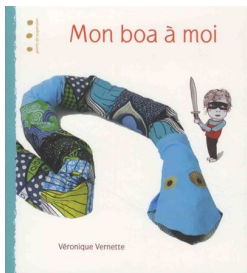
Malgré le virus de la Covid-19, nous avons eu droit à une surprise de fin d'année. Le conteur Frédéric Laval est venu faire un spectacle dans la classe des maternelles-CP puis un autre spectacle dans la classe des grands. Nous nous sommes bien amusés !

Le lendemain, nous avons fait des pains d'épices pour les anciens du village et pour les parents. En tout, nous en avons fait 164. Voici la recette : du miel, de la farine, du sucre, des œufs, de la cannelle, de la noix de muscade, de l'anis vert, du gingembre, de la levure et beaucoup d'amour. Nous espérons qu'ils vous plairont !

Cette année encore, la société EDICS a fait un don à l'école. Nous remercions donc cette entreprise et son gérant Yann DEMARS pour ce don !

Esteban, Ewan, Lowann, Enora, Louis, Antonin et Elisa

Rencontre avec une auteure et illustratrice



Le jeudi 08 octobre, Véronique Vernette est venue nous rendre visite à l'école. Elle a écrit plusieurs albums pour enfant dont deux que nous avons lus en classe : « Mon boa à moi » et « Le mouton de Tabaski ».

Elle nous a expliqué son travail et elle nous a montré les personnages de « Mon boa à moi » qu'elle a fabriqués elle-même et qu'elle nous a amenés dans son grand sac !

Ensuite, nous avons dessiné et décoré des « doudous lapins » avec du tissu.



Un spectacle à l'école

Lundi 14 décembre, un artiste est venu à l'école et nous a joué un spectacle.

C'était l'histoire de Rikiki, un tout petit personnage qui préparait et fêtait Noël tout seul.

Le matin de Noël, Rikiki découvre une pièce dans ses chaussures.

Avec cette pièce, monsieur Rikiki achète une noix qu'il mange. Avec la coquille, il se fabrique un bateau. Dans ce bateau, un chat, un chien, une grenouille, un oiseau s'invitent. Puis c'est une petite puce qui insiste pour monter à bord mais là c'en est trop, le bateau chavire.

Rikiki est tout d'abord très triste d'avoir perdu le cadeau du père-noël mais, il s'aperçoit que le vrai cadeau du père-noël, ce sont les amis qu'il s'est fait. Rikiki ne sera plus tout seul pour fêter Noël.

C'était une très belle histoire et nous avons beaucoup rit.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

